







A retenir

- MILDIU** Les symptômes se généralisent. La pression reste élevée.
- VERS DE LA GRAPPE** Les niveaux de captures sont importants, surtout en Vallée.
- BOTRYTIS** La période de réceptivité principale des grappes se termine au stade fermeture.
- CICADELLES VERTES** - Surveillez vos parcelles à risque.
ACARIENS JAUNES

MÉTÉO

Prévisions du 13 juillet au 18 juillet 2010 (Source : Météo France)

	Mar 13	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18
Températures	18 30	19 31	18 31	18 31	18 31	18 31
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Vallée Ouest	Vallée Est	Plateau
Merlot	33	33	33
Malbec	33	31 - 33	31 - 33

Rappel des stades :

31 : Baies de la taille d'un pois

35 : Véraison

33 : Fermeture de la grappe

MILDIOU

• Situation au vignoble

Des sorties de taches importantes ont été signalées par les observateurs sur les parcelles témoins non traitées. Le même constat est fait pour les parcelles pour lesquelles un défaut de protection a été identifié pour la période du 2 juillet (date du dernier épisode pluvieux contaminant).

Pour les témoins les plus atteints, la fréquence d'attaque sur grappes varie de 6 à 18 %. Les intensités d'attaque restent faibles.

Sur les parcelles montrant des dégâts sur grappes, les premiers développements de rot brun ont été observés (baies brunies présentant une dépression en « coup de pouce »).

• Données de la modélisation

Le niveau de pression pour la période écoulée était qualifié d'élevé pour tout le vignoble cadurcien. Les pluies du 9 juillet ont été faibles. Le seul secteur pour lequel le modèle identifie des contaminations est celui de Puy l'Evêque où 3,5 mm auraient suffi pour générer de nouvelles attaques.

La pression se stabilise mais reste à un niveau élevé. Le niveau de l'EPI reste suffisamment élevé pour que toute pluie supérieure à 5 mm puisse engendrer de nouvelles contaminations.

A ce jour, d'après le modèle, le pourcentage théorique d'organes touchés varie de 14 à 28 % (à l'exception de Sauzet où ce pourcentage est égal à 1,5). Ce critère indique que l'incidence théorique de l'épidémie de mildiou à ce jour (évaluation faite par le modèle) peut être qualifiée de forte.

Évaluation du risque : Le risque se maintient à un niveau élevé. Des contaminations sont toujours possibles à la faveur de nouvelles pluies, notamment si les perturbations annoncées pour cette semaine devaient être accompagnées de pluie.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

A ce jour, aucun foyer de maladie n'a été observé sur le vignoble.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, sur les parcelles indemnes de symptômes sur grappes, le risque de nouvelles contaminations devient faible à nul. La période de risque est donc terminée, dans la quasi-totalité des situations.

BOTRYTIS

Évaluation du risque : Dans les situations sensibles, la principale période de risque se situe avant fermeture de la grappe. Ce stade sera atteint prochainement sur les secteurs Vallée est et Plateau.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures se maintiennent à un niveau important en Vallée et sur le Plateau.

Les pièges situés en Vallée (Ex : Vire sur Lot, Soturac, Albas) sont ceux qui enregistrent les plus fortes captures (30 à 40 papillons cumulés sur les 2 derniers relevés). Sur ce secteur, le pic de captures a été observé en fin de semaine dernière. Sur le Plateau, les captures sont en augmentation.

Les contrôles visuels réalisés sur 2 sites montrent que 30 à 50 % des grappes portent au moins une ponte. Les premiers dégâts de perforations de baies ont également été observés dans le secteur Vallée, sur une parcelle sensible. Ces dégâts restent néanmoins localisés.

• **Données de la modélisation (Modèle Eudémis, SRAL - Modèle Potentiel Système, IFV)**

D'après le modèle SRAL, nous aurions déjà atteint le stade de 97 % du 2^e vol en Vallée (contre seulement 57 % pour le secteur du Plateau).

La fin du 2^e vol est attendue entre le 27 et le 29 juillet, en Vallée. Le 3^e vol ne devrait pas démarrer avant le 1^e août. Ce créneau prévisionnel est susceptible d'être modifié selon les cumuls de températures qui seront enregistrés jusqu'à la semaine prochaine.

Évaluation du risque : La période de haut risque G2 est en cours. L'incidence de la deuxième génération de vers de la grappe peut être appréciée par le comptage du nombre de perforations de baies sur 25 grappes (réparties sur une dizaine de ceps). Un foyer de vers de la grappe peut être constitué par 2 à 5 baies perforées par la même larve. L'évaluation de l'impact de la 2^e génération est primordial pour déterminer le risque encouru pour la 3^e génération.

CICADELLE VERTE

• **Situation au vignoble**

Les populations de cicadelles vertes sont toujours en progression. Le seuil de nuisibilité est désormais atteint sur de nombreuses parcelles à risque.

Évaluation du risque : Lorsque les niveaux des populations augmentent, les larves de la deuxième génération peuvent engendrer localement des dégâts de grillure sur feuilles. Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations. Un comptage s'impose.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES

• **Situation au vignoble**

On observe toujours des populations d'acariens significatives dans les parcelles à risque. Sur certaines parcelles, le taux d'occupation atteint 40 % des feuilles.

Évaluation du risque : Maintenez une surveillance de vos parcelles à risque. Dès que la pousse ralentit, les générations estivales d'acariens jaunes peuvent s'installer et se développer rapidement.

■ **Seuil de nuisibilité (en l'absence d'acariens utiles)** : 30 % des feuilles observées occupées par au moins une forme mobile.

En présence de typhlodromes, ce seuil est revu à la hausse. Ex : pour 60 % de feuilles occupées par des typhlodromes, le seuil de nuisibilité revu est de 60 %.

CICADELLE PRUINEUSE (*Metcalfa pruinosa*)

• Éléments de biologie

Ravageur récemment introduit en France, la cicadelle blanche ou cicadelle pruineuse n'est pas un parasite spécifique de la vigne. Il s'agit d'une espèce polyphage qui se développe sur plusieurs centaines de variétés de plantes hôtes. La cicadelle blanche s'avère à ce titre très présente dans les espaces verts et les zones non-agricoles. Depuis quelques années, *Metcalfa* est également signalée dans les vignobles de la région et sa zone de répartition progresse.

Les éclosions ont lieu de manière très échelonnée au printemps, on peut donc observer des larves dès le mois d'avril et jusqu'au mois de juin. Les larves sont blanches, aplaties et recouvertes d'une cire protectrice blanche et filamenteuse qu'elles sécrètent. Elles mesurent de 2 à 6 mm selon leur stade de développement. Elles sont mobiles et sautent lorsqu'on les dérange.

Elles colonisent les jeunes rameaux poussants sur lesquels elles forment des manchons blancs cotonneux.

La cicadelle blanche est un insecte piqueur suceur qui s'alimente à partir de la sève de sa plante hôte et rejette un miellat abondant. Lors de fortes infestations, les plantes colonisées sont couvertes de miellat sur lequel se développe un champignon noir, la fumagine. La croissance des végétaux est alors perturbée et les fruits sont tachés et parfois même brûlés.

Les dégâts sont souvent plus importants pour les raisins de table, pour lesquels l'aspect des grappes peut être altéré. Mais l'incidence d'une forte colonisation sur une parcelle de raisin de cuve ne doit cependant pas être négligée.

• Situation au vignoble

Les premières larves ont été observées sur grappes dans les secteurs de Touzac et Duravel.

Évaluation du risque : Les méthodes de contrôle mises en œuvre contre les autres insectes ravageurs (2^e génération de vers de la grappe, cicadelle verte, cicadelle de la flavescence dorée) suffisent généralement à limiter le développement de la cicadelle pruineuse. Des programmes de lutte biologique visant à introduire un antagoniste naturel de la cicadelle pruineuse ont démontré leur efficacité et leur durabilité.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.